

SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT - NOUVELLE DEMANDE -

Etat civil de l'agent

Nom d'usage : Prénom :
Nom de famille (de naissance) :

Situation des enfants de moins de 20 ans faisant l'objet de la demande de versement du SFT

Complétez et cochez les cases correspondantes :

Nom	Prénom	Date de Naissance	Situation de l'enfant (élève, étudiant, apprenti, etc)	Est-il à votre charge ?

Justificatifs à fournir à l'appui de la demande

- Livret(s) de famille ;
- Attestation(s) conjoint et/ou ex-conjoint ;
- Justificatifs des revenus de l'enfant de plus de 16 ans (contrat de travail ou d'apprentissage, bulletins de salaire, attestations chômage,...) ou, à défaut, certificat de scolarité ;
- Jugement relatif à la garde de l'enfant.

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde

Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 - 33049 Bordeaux cedex

Téléphone : 05 56 11 94 30 – Télécopie : 05 56 11 94 44

cdg33@cdg33.fr – www.cdg33.fr

Situation familiale

Complétez et cochez les cases correspondantes :

SITUATION 1 : Vous êtes marié(e), pacsé(e) ou en concubinage

Votre conjoint ou partenaire ou concubin perçoit-il le Supplément Familial de Traitement (SFT) au titre des enfants mentionnés précédemment :

OUI NON (si réponse « Non », faire compléter l'attestation par l'employeur de votre conjoint ou partenaire ou concubin)

SITUATION 2 : Vous êtes divorcé(e), séparé(e) ou veuf(ve)

Votre ex-conjoint ou ex-partenaire ou ex-concubin perçoit-il le Supplément Familial de Traitement (SFT) au titre des enfants mentionnés précédemment :

OUI NON (si réponse « Non », faire compléter l'attestation par l'employeur de votre ex-conjoint ou ex-partenaire ou ex-concubin)

Observation : en cas de reconstitution familiale, vous pouvez être concerné(e) par les deux situations 1 et 2. Il conviendra alors de fournir les attestations suivantes : attestation de l'employeur de votre conjoint(e) actuel(le) et attestation de l'employeur de l'autre parent, ex-conjoint(e).

SITUATION 3 :

Votre situation ne figure ni en 1 ni en 2 : contacter le Centre de Gestion.

Je soussigné(e),, certifie sur l'honneur que les renseignements portés dans cette déclaration sont exacts.

Je m'engage à informer le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde de toute modification de situation relative aux éléments de la présente demande.

A, le

Signature de l'agent

Une fiche technique détaillée (bénéficiaires, conditions d'ouverture du droit, modalités de calcul et de versement) est à disposition sur le site du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Gironde :
Accueil > Documentation / Conseil > Fiche technique : Le supplément familial de traitement

Attestation conjoint et/ou ex-conjoint

Si vous êtes concerné(e) par les situations 1 et 2, il convient de fournir :

- une attestation de l'employeur de votre conjoint(e) actuel(le) ;
- une attestation de l'employeur de chacun des autres parents, ex-conjoints(es).

Le modèle ci-dessous est à reproduire en tant que de besoin.

Certificat à faire compléter par l'employeur du père ou de la mère des enfants et/ou du conjoint ou concubin ou partenaire du PACS

Je soussigné,

Employeur :

Adresse de l'employeur :

.....

Certifie que Madame / Monsieur.....

ne perçoit pas le Supplément Familial de Traitement

perçoit le Supplément Familial de Traitement

- Pour l'enfant : né(e) le :

- Pour l'enfant : né(e) le :

- Pour l'enfant : né(e) le :

A, le

Signature et Cachet de l'employeur

Si vous n'êtes pas en mesure de produire l'attestation ci-dessus, cocher la case correspondante à la situation :

- Inscrit(e) comme demandeur d'emploi (joindre le justificatif d'inscription)
- Autre situation (joindre une attestation sur l'honneur décrivant la situation)

